

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN  
CANTON DE BEAUMONT DE LOMAGNE  
COMMUNE DE BELBEZE EN LOMAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le dix-neuf du mois de septembre à dix heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 12/09/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ISSANCHOU, Maire.

Présents : Anne-Marie BERARD, Kevin CYPARYSZAK, Julie HANNEQUIN, Jean-Luc ISSANCHOU, Melody LETHUAIRE, Bastien LIMBERT, Jean-Claude REGHENAZ, Daniel SCORCIONE, Frédérique TROUTIER, Jean-TROUTIER,

Absents : Hugo HAMBACHER (*procuracion donnée à Kevin CYPARYSZAK*),  
Secrétaire de séance : Frédérique TROUTIER.

1°) Remboursement achat des masques à Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un paquet de 50 masques a été distribué à tous les enfants scolarisés qui ont obligation d'en porter (collège, lycée, etc.). Le règlement a été effectué par ses soins.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le remboursement des frais avancés par le Maire.

2°) Subvention exceptionnelle à l'ACCA :

L'ACCA a fait l'acquisition d'une chambre froide mobile pour 2 029,18 €, et demande une subvention exceptionnelle pour l'aider au financement de cet achat.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une subvention arrondie à 700 € représentant un peu plus de 30% du montant global.

3°) Décoration du village :

Monsieur le Maire propose que l'on demande aux parents d'enfants, et à tous ceux souhaitant s'y investir, d'enrichir la décoration du village par des décorations utilisant des pots de fleurs peints à l'image des moulins qui ont déjà été faits cette année.

Ces décorations pourraient faire l'objet d'une journée à thème qui rassemblerait les enfants et les adultes autour de l'activité. Ce serait l'occasion de créer des liens au village. Vu les circonstances et la proximité de la fin de l'année et des fêtes de Noël, cela se ferait au printemps.

Le Conseil Municipal adhère à cette proposition.

#### 4°) Arbre de Noël :

La date retenue pour l'arbre de Noël est le samedi 12 décembre 2020, il y aura 15 enfants pour lesquels un cadeau sera offert (contre 24 en 2019).

Vu les circonstances exceptionnelles de 2020 (Covid19), il n'y aura pas de repas.

L'après-midi devrait s'organiser à partir de 14h30 avec une promenade en calèche, les conteuses et le père Noël, mais sera peut être limitée à : calèche, remise des cadeaux et goûter, en fonction de l'évolution des consignes sanitaires gouvernementales.

#### 5°) Proposition d'une mise en relation pour multi-activités :

Afin de permettre aux habitants du village qui l'ont souhaité, de pouvoir se retrouver autour d'activités comme des jeux de carte, de la marche, etc., le Conseil Municipal propose soit de créer une nouvelle association, soit de confier la gestion de ces activités au Comité des fêtes, soit mettre en place sous l'égide de la mairie d'une mise en relation entre habitants.

Le Conseil Municipal propose de lister les habitants intéressés par de nouvelles activités et de les inviter à une réunion d'information, afin de voir ce qu'ils souhaitent mettre en place et comment ils veulent s'y investir.

#### Questions diverses :

1. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le paiement en investissement de la somme de 110 € correspondant à la reliure du registre des délibérations.
2. Problème du trajet du bus scolaire dans le village et du risque d'accident dans le virage de la rue des Pyrénées au niveau du cimetière. Monsieur le Maire a vu le problème avec le service du Conseil Régional en charge des transports pour une dépose en sens inverse. Le Conseil Municipal propose l'achat et la pose d'un miroir au niveau du virage du cimetière.
3. Monsieur le Maire propose de demander un devis de dépannage pour les balises solaires qui ne fonctionnent plus, avant de procéder à leur remplacement pur et simple (à voir en fonction du coût).
4. Monsieur le Maire fait circuler le catalogue établi dans le cadre du concours « villes et villages fleuris ». Cette année, les officiels ne se sont pas déplacés en raison des circonstances Covid19. Un photographe est venu prendre des photos du village. Le Conseil en a sélectionné quelques-unes rassemblées dans ce catalogue. Le résultat du concours n'est pas encore connu à ce jour.
5. Le Conseil Municipal autorise l'achat de deux trousseaux de secours pour l'employé communal et la salle des fêtes, la mairie n'en possédant pas.

6. **Kévin CYPARYSZAK et Daniel SCORCIONE** soulèvent le problème de la grille de la fontaine située sur l'ancien chemin de ronde : elle est en bois et peu solide et des enfants pourraient facilement la briser et tomber dans le puit. Le Conseil Municipal décide son remplacement par une grille en métal plus solide.
7. Le Conseil Municipal propose de placer des équipements de sports au niveau de l'aire de jeu pour enfants afin que les parents puissent en profiter tout en surveillant les enfants. Le Conseil Municipal souhaite également améliorer l'aire de jeu en y ajoutant des jeux pour les enfants de plus de 5 ans. Monsieur le Maire proposera lors du prochain conseil un dossier pour solliciter des subventions.
8. Eclairage au niveau du boulodrome, les ampoules d'un des mâts sont à changer.
9. Bastien LIMBERT souhaite que deux balises solaires soient implantées au niveau de l'aire de tri au lieu-dit Las Peces. Cette demande fera l'objet d'une proposition lors du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 00

Le Maire  
Jean-Luc ISSANCHOU

